



Mise en place des commissions de formation professionnelle

Les commissions de formation professionnelles tiendront leur première séance constitutive entre le 15 septembre et le 8 octobre 2008. Les associations professionnelles devront, d'ici fin octobre, désigner les commissaires visiteur-euse-s chargé-e-s de la surveillance de la formation professionnelle en entreprise, ainsi que les président-e-s et vice-président-e-s de ces commissions.

Mesures incitatives aux entreprises formatrices

Adjudication de marchés publics

Le bureau du CIF a examiné le rapport du groupe de travail tripartite chargé d'examiner les possibilités d'intégrer le critère de la formation professionnelle dans les procédures d'adjudication dans le domaine de la construction. Les membres du bureau se rallient à la recommandation du groupe de travail de prendre en compte systématiquement le critère de la formation professionnelle dans les appels d'offres selon l'annexe T7 du Guide romand, avec une pondération de 5%. Pour atteindre cet objectif, le bureau préconise l'introduction d'une clause réglementaire contraignante pour toutes les autorités adjudicatrices et tous les types de marchés, et non la mise en place de directives.

Prime aux formateur et formatrices

Ce projet novateur initié par le CIF, prévoit le versement d'une prime de 500 francs aux formateurs et formatrices en entreprise dont les jeunes ont bénéficié d'une formation de qualité et réussi les examens de fin de formation. Le conseil du FFPC a accepté la demande de financement pour l'expérimentation du concept sur une durée de deux ans. L'expérience pilote, qui concerne les formateurs et formatrices de jeunes en formation initiale en deux ans, démarrera en septembre 2008. Les entreprises et formateur-trice-s concerné-e-s seront prochainement informé-e-s par courrier. Les primes seront attribuées en 2009 et 2010 sur décision d'une commission tripartite.

Placement en formation professionnelle initiale 2008 et informations sur les résultats aux examens 2008

Avec 2006 places annoncées à l'OFPC, l'offre de places d'apprentissage a augmenté de 12% par rapport à 2007. 614 places ne sont pas encore pourvues et 140 jeunes en recherche d'une solution se sont inscrits pour les séances d'aide au placement en apprentissage organisées par l'Office. Pour la deuxième année consécutive, le nombre de résiliations de contrats de 1^{ère} année a diminué (-2,4%). C'est une confirmation de l'impact du suivi individualisé dans le cadre de Réussir +.

Concernant les examens de fin d'apprentissage 2008, les taux d'échecs sont inférieurs à ceux de 2007 dans toutes les filières (taux d'échec global de 13,3%). Le taux d'échec dans la filière duale est de 15,4%, ce qui correspond au meilleur résultat des vingt dernières années.

Sur la base d'une comparaison entre tous les cantons suisses, Genève est l'un des cantons où l'augmentation du nombre de contrats d'apprentissage est la plus forte depuis 2003 (+ 29,6%) .

Constitution de l'Association pour la Formation Professionnelle Informatique

En juillet 2008 des délégués de l'Union industrielle genevoise (UIG), du Groupement romand de l'informatique (GRI) et du syndicat UNIA ont signé les statuts pour la constitution de l'Association pour la formation professionnelle informatique (AFPI). Cette association organisera notamment les cours interentreprises des apprenti-e-s informaticien-ne-s dès la rentrée 2009.

Constitution d'une association professionnelle dans le

domaine santé-social

Les travaux en vue de la mise sur pied d'une organisation du monde du travail (ORTRA) cantonale dans le domaine santé-social sont en cours. L'assemblée constitutive aura lieu le 22 septembre 2008.

Dissolution de la Commission cantonale Formation-Emploi dans les domaines de la santé et du travail social

Étant donnée la mise en place de la Commission de formation professionnelle du pôle santé-social, la Commission cantonale Formation-Emploi dans les domaines de la santé et du travail social a été dissoute par arrêté du Conseil d'Etat. Instituée en 2004 et rattachée au conseil, cette commission avait comme mission d'examiner de manière concertée toutes les questions ayant trait à la coordination entre les autorités cantonales, les lieux de formation et milieux de la pratique professionnelle et d'élaborer des propositions sur l'adéquation entre besoins et offres du système de formation.

Dates des prochaines séances du CIF

Les prochaines séances du bureau auront lieu le 30 septembre, le 4 novembre et le 2 décembre 2008.

L'assemblée du CIF se réunira le 16 octobre 2008 avec la participation de M. Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du DIP, qui présentera la nouvelle loi sur le Cycle d'orientation.